

PRÉSENTATION

J'ai entrepris de réunir et diffuser sur la toile une large partie de mes publications parues à ce jour. Ces textes ont été numérisés, puis mis en page selon un modèle uniforme.

L'accent est mis sur les articles et les chapitres, en laissant à l'écart mes six livres d'auteur. À l'occasion, j'ai inséré une entrevue, un mémoire ou un rapport, mais dans l'ensemble je m'en suis tenu à ce premier choix. Sauf exception, les communications ou les conférences ne figurent pas dans ce bouquet. Pour des raisons techniques, les articles et chapitres publiés en espagnol ne paraissent pas dans ce recueil. Les chapitres ou articles introductifs de publications collectives n'ont pas été retenus, étant trop contextualisés par le projet éditorial.

Trois grandes parties thématiques regroupent ces textes : 1° *La régulation de l'État et sa transformation*, 2° *Le Canada sous tension*, 3° *Les revues savantes à l'ère du numérique*. Dans chaque partie, l'ordre des textes se définit davantage par le propos et la trame argumentative que par la chronologie. Les coordonnées sur la publication d'origine sont indiquées clairement pour chaque texte.

Il n'est pas sans intérêt de reprendre le fil qui ordonnance ces textes, mais il est utile de les poser en référence aux livres publiés concurremment.

* * *

L'État est le centre d'intérêt de la plupart des études développées au cours de ces années. C'est l'État dans sa diversité : l'État considéré au plan théorique, l'État artisan de la régulation sociale, l'État foyer de convergence des forces sociales et politiques, l'État lieu d'élaboration

des politiques publiques, l'État dans sa transformation concomitante à la crise socio-économique, l'État qui se renouvelle dans sa forme de régime au Canada, etc. L'État n'est cependant pas assimilé à un sujet mu par une volonté propre ni à une rationalité qui s'impose avec une fatalité historique. Plutôt, c'est l'État inscrit dans la société.

En ce sens, les déterminants des politiques publiques occupent une place centrale dans la réflexion, surtout que l'analyse retient la plupart du temps une perspective comparée, qui demande d'aller au-delà des particularismes. En recourant à différentes méthodes, l'étude de plusieurs pays permet de donner une intelligibilité à des comportements spécifiques.

La protection sociale est le centre d'intérêt. La réflexion porte d'abord sur la réalité québécoise et canadienne, puis étatsunienne, pour enfin embrasser plusieurs pays européens. La jonction de la transformation du traitement politique des sans-emploi et de la différenciation de l'État social est riche d'enseignement. En parallèle aux nombreux travaux sectoriels, l'ouvrage *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord* (corédigé avec Pascale Dufour et Alain Noël) [2003] offre une analyse systématique appliquée, tant au plan de la démarche que des résultats comparatifs.

Le renouvellement de la logique du traitement politique des sans-emploi annonce un changement dans la relation entre l'État et les individus. La contrepartie devient un mode focal qui condense cet enjeu, d'où l'importance accordée à l'analyse de l'introduction de ce dispositif dans différents environnements sociétaux.

L'analyse de la protection sociale à l'égard des sans-emploi, comme politique publique, m'a conduit finalement à procéder à l'inversion de la démarche analytique, en considérant les questions fondamentales de la pauvreté et de l'inégalité socio-économique, pour ensuite inter-peler les politiques publiques et saisir leur rôle à cet égard. Pauvreté et inégalité occupent maintenant le devant de la scène publique et pour cause. Mon dernier livre (*La pauvreté. Quatre modèles sociaux en perspective*, corédigé avec Pascale Dufour et Sylvain Lefèvre) [2011] se situe dans la foulée de ce déplacement de l'angle d'attaque.

L'analyse de l'environnement social et institutionnel des sans-emploi ou des salariées n'est pas étrangère à la volonté de bien caractériser le régime d'accumulation et le mode de régulation du travail au Canada depuis l'après-guerre. En dialogue avec la *théorie de la régulation*, je me suis employé, avec des collaborateurs, à situer le Canada dans une perspective large, tout en dégagant la spécificité de son parcours. Les travaux suivant une démarche d'économie politique, ainsi que d'économétrie, ont permis de caractériser l'économie canadienne avec des instruments valables pour les pays fortement industrialisés occidentaux.

* * *

Le Canada a fait l'objet d'un intérêt constant au cours de mes trente-cinq dernières années. Trois grands axes découpent l'investigation de cette réalité.

L'étude du Canada, comme société et régime politique, a d'abord été établie en référence à des repères théoriques portant aussi bien sur la compréhension de l'espace social que sur la désignation de conceptions souvent irréductibles de la représentation de l'« être collectif ».

L'étude approfondie sur le Québec de l'après Deuxième-Guerre mondiale (*Le Duplessisme. Politique économique et rapports de force*, 1981) m'a amené à revoir le positionnement analytique de la société québécoise. Avec des collègues, nous avons entrepris (voir *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, 1983) de tracer de nouvelles balises théoriques postulant la nécessaire inscription du Québec dans l'espace canadien comme prémisse à une analyse de la complexité de sa trajectoire. Il n'y avait là nul parti-pris politique, encore moins partisan, mais la volonté de tourner le dos à une analyse « fantasmée » d'un Québec assimilé à une « société tronquée », qui a une existence en lui-même et pour lui-même. Une grande partie de mes travaux repose par ailleurs sur la désignation du Canada comme fédération territoriale et multinationale. D'où l'intérêt de suivre le choc des visions du Canada et du Québec qui a marqué les années 1970 et suivantes.

Au-delà des événements ou de la chronique, la saga constitutionnelle canadienne condense le choc de principes fondamentaux dans la

compréhension des composantes sociales et des modes institutionnels des lieux d'organisation du pouvoir public. La tourmente constitutionnelle a constitué un laboratoire extraordinaire pour saisir les enjeux fondamentaux dans l'établissement des compromis institutionnels et des mythes fondateurs propres à un pays, qu'ils soient partagés ou non.

À ce jour, on peut y voir la longue chronique d'une défaite, au sens où la résultante est à l'opposé des ambitions des acteurs politiques québécois qui ont impulsé ce grand mouvement. Avec le recul, il n'est pas sans intérêt de reprendre les moments marquants de ce long parcours. En fin de compte, le Canada et le Québec s'inscrivent de plus en plus dans des univers parallèles, avec des codes de communications de plus en plus étrangers.

En parallèle, un retour sur la transformation de la protection sociale au Canada conduit à considérer le régime de citoyenneté canadien et sa relation au régime fédératif. La protection sociale ne saurait être réduite à l'accumulation de mesures plus ou moins coûteuses visant des segments de la population ou l'ensemble. Elle participe à construction de l'État social, qui scelle un équilibre de compromis sociaux fondateur d'une adhésion à un modèle de développement. L'ignorer, c'est sous-estimer l'impact du bricolage ou d'une « réingénierie » qui participe à un démantèlement plus ou moins avoué de l'État social (ce qui ressort nettement dans *Ambitions libérales et écueils politiques. Réalisations et promesses du gouvernement Charest*, corédigé avec Pascale Dufour et Denis Saint-Martin) [2004].

Au-delà du régime de citoyenneté, la place de l'intervention sociale au Canada se nourrit inévitablement des enjeux des relations intergouvernementales et du remodelage du type de gouvernance étatique. La protection sociale constitue le terrain où s'expriment les grands enjeux institutionnels, les compromis sociaux fondateurs, la transformation du régime fédéral et la joute des grands acteurs porteurs de destins plus ou moins hautement profilés.

* * *

À la tête des Presses de l'Université de Montréal, à partir de la deuxième moitié des années 1990, la question de la publication

numérique s'est imposée. Cette question a été considérée avec un esprit d'entreprise certain, d'où notre rôle de leader dans le domaine et la création d'un consortium portant la première plateforme de revues numériques en sciences humaines et sociales de la francophonie (Érudit, 1998).

Mais d'abord et avant tout, la question a été abordée dans une perspective de sociologie de la transformation, en portant attention aux acteurs, à leurs intérêts et aux enjeux stratégiques tout autant locaux et qu'internationaux, tout autant privés que publics. Le passage vers la publication numérique ne peut se faire de façon maîtrisée que si on évalue bien les intérêts et les enjeux en présence et qu'ils sont inscrits dans une perspective internationale. Face au poids des grands oligopoles internationaux, quelle place les acteurs publics peuvent-ils ou doivent-ils occuper pour supporter et rendre crédibles des solutions de remplacement ?

Ces questions ont été traitées dans une série de textes où la place accordée au service public et à la responsabilité des pouvoirs publics est centrale. Il importait de traiter des acteurs, des rôles et des réseaux, mais également de la mondialisation de la communication scientifique face à la domination des grands commerciaux et d'une nécessaire alternative. En marge des articles, le livre (corédigé avec Guylaine Beaudry) *Le nouveau monde numérique. Le cas des revues universitaires* [2002], a reçu un très bon accueil. Il a été co-édité par La Découverte et publié en langue anglaise par University of Calgary Press.

En parallèle, il fallait construire un modèle stable, avec des standards d'édition numérique exigeants, financièrement viable et qui pratique des processus, normes, protocoles de diffusion de grande qualité. En somme : il fallait concevoir un portail professionnel dans l'environnement du service public. D'où un certain nombre de textes normatifs et prescriptifs, qui sont devenus une référence. Le dernier texte de ce recueil trace le parcours de cette institution qu'est devenu *Érudit*.

En terminant, je tiens à remercier tout spécialement Simon Guertin-Armstrong, étudiant de doctorat, qui m'a accompagné dans

la préparation de cette publication, et ce, tout au long du processus. Son assiduité dans le travail et sa rigueur, de même que son jugement, ont été très précieux. Il a toute ma reconnaissance. Je tiens également à remercier le personnel du Service d'impression de l'Université de Montréal, dont Marc Sénécal, pour sa disponibilité. Enfin, mes remerciements s'adressent à Tanja Niemann, directrice générale d'*Érudit*, pour la qualité de sa prestation professionnelle et son amabilité.

Montréal, mai 2014